

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 23/12/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024

Affaire n°62-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **dix-sept décembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 11 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 12

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1^{ère} Adjointe) – M David BERTIER (2^{ème} Adjoint) - Mme Nadine BRARD (3^{ème} Adjointe) - M Jean-François BORDAIS (4^{ème} Adjoint) - Mme Danielle DROUYER – M Raboana RANAIVO - M Christian BELLIER – Mme Fabienne FROMONT – Mme Aurélie HAILLOT.

Étaient absent(e)s et excusé(e)s : Mme Dorothee du PONTAVICE – M Thierry MONTENAT - M Kevin BEAUGRAND - M Albéric JOHANET.

Pouvoirs : Mme Dorothee du PONTAVICE à M Jean-François BORDAIS - M Thierry MONTENAT à M Frédéric MARTIN.

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR M. FRÉDÉRIC MARTIN, MAIRE, EN VERTU DE SA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE (DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020)

COMMANDE PUBLIQUE : M. Frédéric MARTIN, Maire, informe le Conseil Municipal, en application de l'article L2122-22 du CGCT, des décisions suivantes prises dans le cadre de sa délégation de compétence relatives à la signature des marchés (travaux, fournitures et services) dans la limite de 90 000 € :

Objet	Attributaire	Montant HT notifié	Date de la notification
Contrat de distribution du bulletin municipal de fin d'année	LA POSTE 35500 VITRÉ	207.78 €	04/12/2024
Commande pour la fabrication et la pose sur plots en béton, de deux panneaux publicitaires (1 panneau 1x1.5m et 1 panneau 3x2 m) pour la commercialisation des lots du lotissement du chêne	ADA 35205 RENNES CEDEX 2	1 114.18 €	05/12/2024
Remplacement des 2 compteurs de la salle des sports et de la salle multifonctions	CEDELEC DOMOTIQUE 35500 POCE-LES-BOIS	970.58 €	11/12/2024

URBANISME : M. Frédéric MARTIN, Maire, fait part à l'assemblée, de sa décision prise en matière de droit de préemption depuis la séance du 3 décembre 2024 :

- DIA n°03522924V0007 : décision du Maire du 10 décembre 2024 de ne pas préempter un immeuble bâti situé au 4 rue du Bignon à Pocé-les-Bois, cadastré section AB n°43, d'une superficie totale de 476 m².

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces informations.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 17 décembre 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Frédéric MARTIN

Le Secrétaire de séance,
Christine HAIGRON